

GROUPEMENT DES PARLEMENTAIRES DE BRUXELLES - BRABANT WALLON

Procès-verbal n°6 du 12/01/2026

PRÉSENTS : Yves Van Wallendael, Président, Patrick Gillard, Vice-Président, Claude Dujardin, Trésorier, Jean Louis De Greef, Secrétaire, Laurent Monsieur, Olivier De Roy, Fabien Muylaert (connecté par zoom à 20h05), membres

EXCUSÉS : néant

INVITÉS : Jean-Pierre Delchef, Président de l'AWBB (en présentiel, à 20h15), Yves Lamy, membre du Conseil judiciaire provincial, Olivier Monsieur, Président du Comité Provincial de Bruxelles-Brabant wallon (connecté par zoom à 20h05)

La séance débute à 19h40 sous la Présidence de Yves Van Wallendael, dans les locaux de MCW, boulevard du Souverain 100 à Watermael-Boitsfort.

Le groupement souhaite une bonne et heureuse année à tous les acteurs de la famille du basket ball qui font vivre et prospérer notre cher sport.

Le groupement décide :

- que son procès-verbal devra désormais être publié dans la newsletter AWBB de la semaine qui suit celle de la réunion.
- que le calendrier des réunions du groupe, quelque peu perturbé ces derniers temps, devra être strictement observé jusqu'à la fin de la saison.

Le groupement passe à l'ordre du jour :

1. Le procès-verbal n° 5 du 15 décembre 2025 tel que publié dans la newsletter 1146 du 9 janvier 2026 est approuvé. (Observations du Président de l'AWBB à propos du PV n°5 : *Au sujet du PC1, le Président de l'AWBB ne partage pas l'avis du président du CP lorsqu'il déclare que le trésorier général a dit que la proposition de modification du PC1 «causerait un trop important manque à gagner pour la caisse fédérale». En ce qui concerne la réalisation du Plan stratégique global, si un budget extraordinaire est sollicité, la demande sera soumise à l'Assemblée générale de mars.*)

2. La correspondance est lue et abordée et ne suscite pas d'observation.

3. Suivi des points abordés antérieurement :

- Groupe de travail championnat jeunes régionaux : les membres dudit groupe sont toujours dans l'attente du document que le Département devait produire pour poursuivre les travaux mais également de la date de la prochaine réunion du groupe de travail.

4. Tour de la province :

- En raison de travaux dans les installations de Waterloo, une partie des matches des demi-finales de la Coupe de Brabant sera jouée dans les installations du Canter Schaerbeek
- La remise d'un match senior de P2HB a été accordée par le Comité provincial suite à la demande de l'équipe visiteuse. Le motif de cette demande (manque d'effectif) introduite quelques heures avant le début de la rencontre est interpellant. Le groupement s'en inquiète auprès du Comité provincial qui a promis de réexaminer le dossier lors de sa plus prochaine séance.
- La problématique des remises de rencontres pour mauvaises conditions météorologiques (neige) est abordée et amène les réflexions suivantes :
 1. Les conditions météo peuvent varier d'heure en heure et pèsent donc sur la décision de faire le déplacement ou pas (tant pour les joueurs que pour les

- accompagnateurs).
2. Les clubs limitrophes d'une province qui est concernée par des conditions météo plus rudes sont parfois amenés à demander un report de match malgré qu'ils fassent partie d'une province « non concernée » - Le critère « géographique » ne devrait-il pas être pris en considération ?
 3. Que faire lorsque les conditions se dégradent durant la tranche horaire de « non remise » ?
 4. Il est proposé d'ajouter dans les règles générales qu'en cas d'accord des deux clubs, la rencontre peut être remise.
 5. L'heure d'évaluation de la situation pour les matches se jouant le samedi après 17 heures (actuellement la décision est publiée à 15 heures) devrait être revue pour permettre aux clubs de « se retourner ». En effet, prenons l'exemple du samedi : une prise de décision à 15 heures pour un match pouvant débuter à 17 heures 01 ne permet pas à une équipe de pouvoir arriver à temps lors d'un long déplacement.

En conclusion, il faut bien se rendre à l'évidence qu'on ne peut tout prévoir.

5. Divers :

- La date fixée pour l'Assemblée provinciale 2026 coïncide avec celle d'une réunion du CDA de l'AWBB, rendant la présence d'un membre du Conseil d'administration impossible. Le Comité provincial se propose de revoir la date lors de sa plus prochaine séance.
- Les divers sujets suivants sont abordés :
 - le PC1
 - le PSG (Plan stratégique global)
 - la labellisation des clubs et son financement
 - le droit d'évocation par le CDA de l'AWBB et l'argumentaire présenté par le Président de l'AWBB
 - la cooptation d'un candidat Parlementaire
 - la notion de « force majeure »
 - les compétitions nationales
 - les conditions à réunir pour l'obtention d'une licence en division nationale
 - le timing pour l'envoi des propositions de modifications statutaires

La réunion se termine à 22 h 45 et la prochaine réunion aura lieu en présentiel le lundi 2 février à 19h30 dans les locaux de MCW, boulevard du Souverain 100 à Watermael-Boitsfort.

Le Secrétaire,

Jean Louis De Greef

Le Président,

Yves Van Wallendael